

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22032334



01 MARS 2022

Greffé

N° d'entreprise : **0898 937 602**

Nom

(en entier) : **Patria Belgium Engine Center**

(en abrégé) : **Patria BEC**

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Fonds des Fourches 23 - 4041 Herstal - Belgique**

**Objet de l'acte : Démission d'un administrateur - Nomination d'administrateurs -
Procuration**

Extrait des résolutions écrites et unanimes de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 janvier 2022.

Résolutions

1. L'actionnaire accepte avec effet immédiat la démission de HARRI TAPANI LÄHTI comme administrateur de la Société. L'actionnaire remercie HARRI TAPANI LÄHTI pour ses services.

2. L'actionnaire décide de nommer comme administrateurs de la Société, avec effet immédiat, pour une durée illimitée :

- Monsieur ALEKSI OJALA ; et
- Monsieur MANU SKYTTÄ.

Leur mandat ne sera pas rémunéré.

En conséquence, l'organe d'administration de la Société est désormais composé comme suit, sans préjudice de la délégation de la gestion journalière :

- Monsieur JUKKA HOLKERI ;
- Monsieur MARJURT PORKKA ;
- Monsieur HUGO VANBOCKRYCK ;
- Monsieur ALEKSI OJALA ; et
- Monsieur MANU SKYTTÄ.

Conformément à l'article 13 des statuts de la Société, si plusieurs administrateurs sont nommés, ils forment un collège.

Lorsque la Société est administrée par plusieurs administrateurs, elle est représentée en ce compris dans les actes et en justice :

- soit par deux administrateurs agissant conjointement ;
- soit, mais dans les limites de la gestion journalière, par le ou les délégués à cette gestion, agissant seul.

Ces représentants n'ont pas à justifier vis-à-vis des tiers d'une décision préalable de l'organe d'administration collégial. En outre, la Société est valablement engagée par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat

3. L'actionnaire donne procuration à Viktor POKORNY, Régis PANISI et Marcos LAMIN-BUSSCHOTS, ayant tous leurs bureaux à 1000 Bruxelles, rue de Loxum 25, chacun agissant individuellement, avec droit de

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



substitution, afin d'accomplir toutes les formalités relatives à la publication à l'Annexes du Moniteur belge des décisions prises lors de cette assemblée générale et afin d'effectuer toute modification de l'inscription de la Société susmentionnée auprès du registre des personnes morales, de remplir, à la lumière de celle-ci, toutes les formalités administratives et, entre autres, de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et du greffe du tribunal de l'entreprise et, à cet effet, de faire tout le nécessaire.

Patrick van Eyck
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).